laces de l'Europe.

Les poi… terdam, de… bourg & de… gardés con…, quoiqu'il s… petite diffé… tous comp… ſous le poi… celui de Se… Cadix.	Gênes.	Livourne.	Milan.	Veniſe.	Naples & Bergame.	Cadix & Séville.	Liſbonne.	Liége.
#	N	O	P	Q	R	S	T	V
A. 100 de	150	145	168	166	169	106 ½	114 8	105 4
B. 100 d'…	142 2	137 6	159 3	157 ⅓	160 2	100 8	109 8	99 11
C. 100 de…	156	150 13	174 11	172 ⅔	175 12	110 4	119	109 7
D. 100 de…	129	124 11	144 8	142 ¾	145 10	91 3	98 8	90 8
E. 100 de…	151 8	146 7	169 11	167 10	170 11	107 8	115 10	106 5
F. 100 de To…	127 2	122 14	142 6	140	144 4	89 13	97	89 3
G. 100 de…	121 8	117 7	136 1	134 8	136 14	85 13	92 10	85 4
H. 100 de…	168 9	163	188 13	186 8	189 14	119 2	128 8	118 4
I. 100 de…	137 4	132 11	153 11	152	154 10	97	104 13	965
K. 100 de…	147	142 2	164 10	162 11	167 10	103 13	112 4	103 …
L. 100 de…	153	147 14	171 6	169 5	172 7	108 2	116 13	107 6
M. 100 de…	142 13	138 1	160	158 2	161	101	109	100 …
N. 100 de…	100	96 11	112	110 11	112 11	70 11	76 5	70
O. 100 de…	103 8	100	116	114 8	116 9	75	79	72 1…
P. 100 de…	89 4	86 4	100	98 12	100 8	63	68 2	62 …
Q. 100 de…	90	87	100 13	100	101 6	63 9	68 11	63
R. 100 de…	88 8	85 8	99 2	58	100	62 8	67 9	62
S. 100 de…	141 12	137	158 12	156 14	159 12	100	108 3	99 1…
T. 100 de…	131 4	126 13	147	145 4	148	92 12	100	92
V. 100 de…	142 8	137 12	159 9	157 11	160 10	100 9	108 12	100

AU… regardez… audit C… exemple, ſi on veut ſavoir combien 100 livres du poids de Paris font à Cadix & vous trouverez 106 # ½, c'eſt-à-dire que les 100# de Paris font 106# …is, & ainſi de tous les autres poids des Places dont cette Table fait mention.

SUPPLÉMENT A LA GAZETTE DU COMMERCE.

PARIS. Du 20 Avril 1763.

COURS DE MARCHANDISES.

De Graſſe, le 6 Avril 1763.

LEs envois de ſavons blancs qu'on demande à nos fabriquans, en ont fait augmenter le prix; il eſt aujourd'hui à 24 ℔ *le cent, poids de table.* La récolte des huiles eſt ſur le point de finir; elles valent environ 4 ℔ 15 ß *les* 20 *liv. même poids.*

On craint beaucoup pour les vignes qui étoient fort avancées. Les vents qui ont régné à la fin de Mars, & les neiges qui ſont tombées, leur ont été fort nuiſibles. L'eau-de-vie eſt à 25 ℔ *le cent, id.* Le bled vaut 26 ℔ *la charge; premiere qualité*, 24 ℔; *ſeconde qualité*, 24; meteil, 18 ℔.

De Bordeaux, le 7 Avril.

Les eaux-de-vie valoient à Bordeaux ledit jour, 100 ℔ les 32 veltes bien demandées.

MANUFACTURE.

D'Orléans, le 12 Avril.

Il y a tout lieu d'eſpérer que les Manufactures de bonneteries, qui, avant la guerre, faiſoient des envois conſidérables pour le Canada, & occupoient un nombre étonnant d'artiſans des deux ſexes, reprendront vigueur, par la paix qui vient d'être conclue entre les Puiſſances.

Depuis quelques années, il s'eſt établi deux autres Manufactures, l'une tenue par les ſieurs Michel, freres, & l'autre par le ſieur Aubry Daſſas. On y fabrique une quantité prodigieuſe de calottes de laine, que l'on fait teindre en beau rouge, & que l'on envoye à la deſtination du Levant & de la Turquie, par la voie de Marſeille. Ces deux maiſons occupent à préſent plus de mille perſonnes, & l'on ſe flatte qu'après quelques années de paix, ces établiſſemens deviendront des plus conſidérables.

FOIRES conſidérables qui ſe tiennent pendant le mois de Mai.

Foire à Senlis, le 2 mai; le 3 à Villedieu-les Poëles, à Branſle, proche Cheray, & à Paimbœuf; le 6 à Trou, en Normandie, & à Niort en Poitou; le 9 à Merinville en Beauce, à Amiens & à Clermont en Auvergne; le 11 à Château-Thierry; à Meaux en Brie à la mi-May; le 22 à Limoges, elle dure huit jours; le 24 à Nantes, elle dure quinze jours, & eſt du nombre des Foires franches.

Foire à Provins le Mardi des Rogations: ſa durée eſt de ſix ſemaines; à Châtel-Chinon, la veille de l'Aſcenſion; à Ste. Honorine, & à Creſſy en Bretagne, le lendemain de cette fête.

Foire franche à Rouen, le Mercredi de la Pentecôte. Cette Foire eſt fréquentée par les Habitans du Nord, qui y enlevent quantité de marchandiſes du crû de la Province de Normandie. Les marchandiſes & denrées qui y ſont vendues, ou échangées, & qui ſortent du Royaume pendant la Foire, ne payent que la moitié des droits de ſortie fixés par le Tarif de 1664, & moitié de ceux de la traite domaniale pour les marchandiſes ou denrées qui y ſont ſujettes, d'après l'Arrêt du 31 Janvier 1619.

FOIRES de la haute & baſſe-Bretagne, où ſe vendent les toiles qui ſe fabriquent dans cette Province.

Baſſe-Bretagne.

Foire à Pontivy le 1 Mai; le 2 à Guingan; & le 19 à Vzel.

Haute-Bretagne.

Foire le 15 May à Combourg, & le 25 à Fougeres.

PRIX des grains au marché de Londres. Du 30 Mars 1763.

Froment, 27 à 35 ß ſt. *le quart*; orge, 20 à 24 ß 6 d. *id.* ſeigle, 26 à 27 ß 6 d. *id.* avoine, 16 à 18 ß *id.* farine de fine fleur, 26 ß *le ſac*; d°. *ſeconde ſorte*, 24 ß, *id.* d°. *troiſiéme ſorte*, 22 ß, *id.* drêche griſe, 29 à 30 ß 6 d. *le quart*: d°. blanche 29 ß à 33 ß 6 d. *id.* pois, 24 à 27 ß *id.* d°. chiches, 22 à 25 ß *id.* féves, 23 à 27 ß 6 d. *id.* veſce, 24 à 27 ß *id.* graine de lin; 35 ß *id.* chenevis d'Yorck, 21 ß *id.* trefle, 22 ß *le quintal*; graine de navette, 17 ℔ *le laſt.*

SUPPLÉMENT A LA GAZETTE DU COMMERCE.

PARIS. Du Samedi 7 Mai 1763.

PROJET
Pour le Commerce de l'Amérique.

COMBIEN les Négocians capables de penſer en Philoſophes, & d'écrire en gens lettrés peuvent être utiles à la Patrie ! Le projet qu'on nous envoye de Bordeaux, eſt le fruit des combinaiſons économiques d'un grand nombre d'Obſervateurs répandus dans les différens ports du Royaume.

Le défaut de Maiſons de Commerce à qui les Capitaines puiſſent, à l'arrivée de leurs Navires à l'Amérique, vendre la cargaiſon entiere, de qui ils puiſſent prendre un chargement pour le retour, ou qui du moins puiſſent les aider dans le recouvrement des crédits qu'ils ſont obligés de faire, met les Armateurs dans la néceſſité de perdre beaucoup de temps à faire le commerce d'échange, par petites portions, avec les colons auxquels ils ſont obligés de s'adreſſer.

Rendre ces voyages plus courts, & conſéquemment moins diſpendieux, eſt l'objet qu'on ſe propoſe. On a obſervé, par exemple, que les voyages à la Côte de S. Domingue, ſont d'environ quinze mois : le ſyſtême nouveau offre un expédient pour les faire en neuf mois, & même moins : voici le plan.

On armera quatre Navires de 300 tonneaux chacun, dont les Capitaines agiront de concert. Tous les trois mois il en partira un de France ; leur départ de S. Domingue ſe fera dans le même ordre.

Le Capitaine parti de France trois mois après le premier, ſe chargera, à ſon arrivée, de ſuivre la vente de la cargaiſon de celui-ci, conjointement avec la ſienne. Dès-lors le premier ne s'occupera plus qu'à recouvrer les dettes les plus faciles à percevoir & à achever ſa cargaiſon en retour, pour laquelle il ſe ſervira même du comptant de la vente que le ſecond Capitaine pourra faire durant ce court délai, & qu'il lui avancera ſur les crédits qui lui ſeront laiſſés, & ſera en état de mettre très-promptement à la voile pour l'Europe. Cette marche ſera ſuivie par le troiſiéme & le quatriéme.

Cette circulation ainſi établie, chaque Capitaine rapportant des états en régle, l'avantage du projet eſt ſenſible. Un mois & demi pour ſe rendre à S. Domingue, cinq mois ou cinq mois & demi, au plus, employés à la vente, au recouvrement & au chargement en retour, & deux mois pour revenir en France ; il reſte deux mois & demi, ou trois mois au navire rentré dans nos ports, pour décharger, recharger, & au moyen de quoi, des quatre navires, il y en aura toujours deux à S. Domingue. Cette combinaiſon peut s'appliquer, avec la différence du temps de la traverſée, à tous les ports du monde. Pour la rendre plus ſenſible, les Négocians, Auteurs du projet, ont eux-mêmes dreſſé le Tableau ci-deſſous.

Départ de France.	Arrivée à l'Amérique	Départ. de l'Amériq.	Arrivée. en France.	2e. Départ. de France.	Séjour des deux Navires enſemble à l'Amérique.
1 Janvier.	15 Février.	1 Août.	1 Octobre.	1 Janvier.	
1 Avril.	15 Mai.	1 Novembre.	1 Janvier.	1 Avril.	Du 15 Mai au 1 Août.
1 Juillet.	15 Août.	1 Février.	1 Avril.	1 Juillet.	Du 15 Août au 1 Octobre.
1 Octobre.	15 Novembre	1 Mai.	1 Juillet.	1 Octobre.	Du 15 Octobre au 1 Février.

SUPPLÉMENT A LA GAZETTE DU COMMERCE.

PARIS. Du 6 Avril 1763.

DEPART ET ARRIVÉE DE VAISSEAUX.

De Marseille le 21 Mars.

Il est arrivé dans ce port depuis le 14 du courant, 42 bâtimens : sçavoir ; neuf chargés de bled, portant 8500 charges ; - sept d'huile, portant 1216 milleroles, & 300 bariques ; - un de tabac ; - deux de savon, deux de fer & de cercles ; - deux de soude, un de souffre & de jus de réglisse ; - trois de poisson salé ; - un de sept bariques de verdet ; - un de papier & de fromage ; - un d'alun ; - un de corail ; - un de 1600 charges de gros millet ; - un de 500 bariques de farine ; - un de 560 quintaux de son ; - deux de ris ; - un de 950 sacs de harricots ; - un de 700 charges d'avoine ; - un de chanvre ; - & cinq chargés pour divers.

De Toulon le 22 Mars 1763.

Il y a actuellement dans ce port, & en charge pour le Havre de Grace, *la Polacre la Thetis*, commandée par le Capitaine Jean Pomée de cette Ville. Ce bâtiment est en très-bon état, monté de six *piéces* de canon & de 20 hommes d'équipage : son port est d'environ 230 à 240 tonneaux, & le fret à 30 ß par quintal ; il doit mettre à la voile par-tout Avril prochain.

Du Havre, le 28 Mars 1763.

Le Brigantin Anglois, *le Jean & Bety*, Capitaine Bouton, est sorti le 27 pour aller à Corke.

Le Stoup Anglois, *la Charlotte*, Capitaine Bethel, chargé de 211 sacs de farine, est arrivé de Chichester le 27 de ce mois.

Il est aussi arrivé le 27 le Roup Anglois *le Marchand d'Arundel*, Capitaine Thomas Topper, chargé de 232 sacs de farine, venant de Chichester.

Le Brigantin Danois *la Marie*, Cap. Gerdt Buseck, venant de Bergue, est entré ce matin ; son chargement est de 140 barils de maquereaux ; - *idem*, 193 de morue ; - 171 poignées de morues, vertes en vracq ; - 59 barils de goudron.

De Rouen, le 29 Mars 1763.

Capitaines de vaisseaux arrivés au port de Rouen.

Joan Byrn, Irlandois, de Vatterfoort, chargé de cuirs verts. Jacob Jansen, d'Ostende, chargé de couperose, de litarge, de colle d'Angleterre, de coton & de bois de campêche, arrivés le 18 du courant. Jan Kryn-Haasse-neuf, de Marseluis, Cornelis Janses Detraye, dudit lieu, chargés de morue, de harengs & de saumon salé, arrivés le 22. Ch. Houzard, de Villequier, chargé de 30 piéces d'eau-de-vie. Ch. Heliot, d'Honfleur, chargé de sucre & d'indigo. Joost Jansen, d'Hambourg, chargé de cuivre en feuille, de fer-blanc, de plumes, de vitriol blanc, d'azur, de soie de porc, &c. Anne Bennet, de Rotterdam, chargé de graines de lin, de fromages, d'huile de baleine de Garence, de vif argent, & d'autres drogueries, arrivé le 26.

Etat des Bestiaux entrés & vendus dans les Marchés de Sceaux & de Poissy, les 28 & 29 Mars 1763.

Il est entré lesdits jours dans les marchés *de Sceaux & de Poissy* 2108 bœufs. - 364 vaches. - 480 veaux, - & 9704 moutons.

Le bœuf s'est vendu sur le pié de 7 ß 1 ₰ *la livre, la bonne sorte* ; la vache grasse, 6 ß *la liv.* - le veau 9 ß, - & le mouton 8 ß 6 ₰.

Place aux Veaux à Paris, le 1 Avril.

Il a été amené sur ladite place 3366 veaux. L'année précedente à pareil jour, il y en avoit 3446 ; ce qui fait, cette année, 80 de moins.

Prix proposés par la Société établie à Londres pour l'encouragement des Arts, des Manufactures & du Commerce.

La Société, en conséquence de son plan, donnera pour *premier prix* une Médaille d'or, à celui qui, avant le premier Mai 1763, aura ensémencé en *gland*, 10 acres (*a*) de

(*a*) Acre, *mesure de terre en Angleterre qui a 720 pieds de Roi de long, & 72 de large.*

PRIX DES ASSURANCES A AMSTERDAM, *le 4 Avril 1763.*

	Allant.	*Venant.*
Archipel en Sirie....	3 p $\frac{0}{0}$	3 p $\frac{0}{0}$
Veniſe.....	3	3
Sicile, Naples & Liv.	2 $\frac{1}{2}$	2 $\frac{1}{2}$
Gênes & Marſeille...	2 $\frac{1}{4}$ à 2 $\frac{1}{2}$	2 $\frac{1}{4}$ à 2 $\frac{1}{2}$
Barcelone & Alicante.	1 $\frac{3}{4}$ à 2	1 $\frac{3}{4}$ à 2
Cadix, San-Lucar & Séville.....	1 $\frac{3}{4}$	1 $\frac{3}{4}$
Liſb. S. Wal & Portug.	1 $\frac{1}{2}$	1 $\frac{1}{2}$
Biſcaye & le Golfe de France.....	1 $\frac{1}{4}$	1 $\frac{1}{4}$
Morlaix, S. Malo, &c.	1	1 $\frac{1}{4}$
Londr. Yarmouth, &c.	1 à 1 $\frac{3}{4}$	1 à 1 $\frac{3}{4}$
Corck, Dublin, &c..	1 $\frac{1}{2}$	1 $\frac{1}{2}$
Archangel.....	.....	.....
Dronthem & Bergh..	1 $\frac{1}{2}$	.....
Norvége à l'Eſt de Terre-Neuve.....	1 $\frac{1}{4}$	1 $\frac{1}{4}$
Copenh. le Sund, &c.	1 $\frac{1}{4}$	1 $\frac{1}{4}$
Reval & Riga.....	1 $\frac{1}{2}$	1 $\frac{1}{2}$ à 1 $\frac{3}{4}$
S. Peterſb. & Wibourg.	1 $\frac{1}{4}$	1 $\frac{1}{4}$ à 1 $\frac{1}{2}$
Hambourg & Brême..	1	1
Surinam & Barbice...	2 $\frac{1}{3}$ à 3	3
Curaçao.....	3	3

ARREST ET REGLEMENT.

Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, du 27 Mars 1763, rendu ſur l'avis des Députés du Bureau du Commerce; qui ordonne qu'à l'avenir les farines de minot, venant de l'étranger, payeront à toutes les entrés du Royaume, 6 ß *par quintal*: Veut Sa Majeſté que celles venant dans les ports de Calais, S. Valery, Dunkerque, Dieppe, le Havre, Rouen, Honfleur, Cherbourg, Caen, Grandville, Morlaix, S. Malo, Breſt, Nantes, Vannes, la Rochelle, Bordeaux, Libourne, Bayonne, Cette, Marſeille & Toulon, jouiſſent dans ces ports d'un entrepôt de ſix mois; pendant lequel tems, ſi elles ſont renvoyées à l'étranger, elles ne ſeront ſujettes à aucuns droits; mais paſſé ce terme, elles payeront ledit droit de 6 ß *par quintal*. Permet Sa Majeſté la ſortie à l'étranger deſdites farines de minot & de celles fabriquées dans le Royaume, par les ports ci-deſſus déſignés ſeulement, en payant pour tous droits; 1 ß *par quintal*; à l'effet de quoi leſdites farines de minot pourront être librement tranſportées, tant par terre que par mer, des lieux de leur enlévement, juſqu'au port de leur rembarquement, ſans être ſujettes à aucuns autres droits ſur la route

DIFFERENS AVIS.

Le ſieur *Nouvelet*, petit-fils du ſieur *Hennes*, que nous avons annoncé au Public dans la Gazette de Paris, n°. 4, pour faire toutes les commiſſions de marchandiſes qu'on peut tirer des différens endroits de l'Allemagne, pour la France, par la voie de Sedan, &c. avertit encore le Public qu'il achete, par commiſſion, des draps de la manufacture de Sedan, & autres ouvrages, tels que jarretieres, bas de laine à 2 fils, de toutes couleurs, chapes de boucles, tant à l'angloiſe qu'à la françoiſe, & armes à feu. Le commerce des chapes ſe fait au *comptant*; on en doit faire la demande trois mois d'avance. Il reçoit tout ce qu'on lui adreſſe pour le rendre par commiſſion.

Il avertit auſſi que le dépôt de la véritable Eau de Cologne, des ſieurs freres *Roſſi*, eſt établi chez lui. La douzaine de bouteilles eſt de 19 ℔, priſe ſur les lieux; chaque douzaine ou demie eſt renfermée dans une boîte où l'on trouvera un imprimé qui contient la vertu de cette Eau, & la maniere de s'en ſervir.

* Trente-cinq à quarante milliers de foin à vendre au château de Montataire, ſur le bord de la riviere d'Oize, près Creil; s'adreſſer au ſieur Fourcroy, Concierge.

AVIS de la Société établie à Londres pour l'encouragement des Arts, des Manufactures & du Commerce.

Du 23 Mars 1763.

Cette Société qui n'épargne ni les ſoins ni les dépenſes pour exciter l'émulation, & donner de l'ardeur à l'induſtrie, vient d'accorder une gratification de cent liv. ſterl. au ſieur James Stansfield, inventeur d'un moulin à ſcier les planches. Cette machine ſe meut par le moyen de l'air ou de l'eau, & abrége beaucoup la longueur du travail. La Société a un modéle complet de ce moulin, & offre de l'expoſer à la curioſité publique.

A Paris, de l'Imprimerie de PRAULT, *Quai de Gêvres. 1763.*

DÉPART DE NAVIRES.

De Boulogne, le 30 Avril 1763.

Il eſt ſorti de ce port, du 22 au 30 de ce mois, 9 Navires; ſçavoir, deux Bateaux plats, pour aller à Plymouth chercher des priſonniers; *Jean Pallete & Jacques Tueux*, de Boulogne, les commandent. *L'Eſpérance*, de Boulogne, de 13 tonneaux, Cap. Hardouin, partie pour la Rochelle, chargée de barriques vuides, & pour y chercher un fret. *Le Boulogne-Paquet*, de Londres, de 40 tonn. Cap. Meriton, chargé de vin pour ledit lieu. Le Navire *la Boulonoiſe*, d'environ 80 tonn. Cap. l'Eſpinai, pour le Banc de Terre-Neuve; le ſieur Libert en eſt l'Armateur. *L'Hercule*, de Boulogne, d'environ 150 tonn. appartenant à pluſieurs Armateurs dudit lieu, s'expédie à la Rochelle pour la Louiſiane, avec une cargaiſon conſidérable; après ſa décharge il embarquera des bois de conſtruction pour S. Domingue, d'où il reviendra en France avec un autre chargement: enfin, *la Begona*, d'Amſt. d'environ 130 tonn. échouée le 10 Février dernier à la côte d'Eſtaples, venant de Bilbao avec ſon chargement de laine, remiſe à flot le 17 Mars, & entrée le même jour dans le port de Boulogne, doit en ſortir demain entiérement réparée pour ſe rendre à Londres: toute ſa cargaiſon a été ſauvée.

Du Havre, le 3 Mai 1763.

Le Navire *le Prudent*, Cap. Gilles Deſtouches, du Dezert, parti le 1 de ce mois pour Grandville, eſt rentré le 2 par vent contraire.

AVIS & PRIX de marchandiſes en différens endroits du Royaume.

Les huiles nouvelles fines de Graſſe, valent, priſes ſur le lieu, 4 ℔ 5 ß à 4 ℔ 10 ß, *le rhu*, qui peſe 20 ℔, & dont les 5 font un quint. poids de table; ce qui revient à 21 ℔ 5 ß à 22 ℔ 10 ß *le* $\frac{0}{0}$.

La grande quantité d'huile qui eſt arrivée depuis quelque tems, a fait tomber les ſavons à 22 ℔ 10 ß & à 22 ℔ 5 ß.

De Nimes, le 25 Avril 1763.

Les vignes de ce pays promettent une récolte abondante; ce qui fait eſperer une prompte diminution ſur le prix du vin.

Le tems eſt on ne peut pas plus favorable; s'il continue, il y aura des grains & des fourages en quantité.

De Bordeaux, le 29 Avril 1763.

L'indigo vaut depuis 5 ℔ 10 ß juſqu'à 6 ℔ 10 ß *la* ℔; le caffé de S. Domingue, 12, 13 & 14 ß *la* ℔; les bleds & eaux-de vie n'ont point varié depuis nos derniers avis.

Prix des eaux-de-vie, vins & bleds à Blois, le 30 Avril 1763.

Les eaux-de-vie ſont à 68 ℔ *les 29 veltes & demie* ſans demande; elles valoient, il y a 8 jours, 69, 70 & 72 ℔.

Les vins auvernats de *Grois* ont été vendus *le tonn.* de 2 piéces contenant chacune 240 à 250 pintes, meſure de Paris, 120 à 150 ℔; les lignages dans les mêmes crus, valent 60, 70 & 75 ℔; les auvernats de S. Dyé, Madon & Chambor, 80, 90 à 100 ℔; les lignages dans ces mêmes crus, 50 à 60 ℔; les vins blancs meſliers que l'on boit en primeur, 36 à 40 ℔; les vins blancs de Sologne, 30, 33 & 36 ℔; les vins gros noirs qui ſont des vins de teinture, 40 à 45 ℔.

Les bleds valent 60 ℔, *le muid*, de 96 boiſſeaux, le boiſſeau peſant 12 *liv.* l'avoine 6 ß 6 ₰ à 7 ß juſqu'à 7 ß 6 ₰ *le boiſſeau.*

Le foin vieux, avant la pluie, valoit 40 ß *le quintal*, & le nouveau, 36 ß.

D'Orléans, le 3 Mai 1763.

La diſpoſition du tems fait augmenter le vin; les eaux-de-vie ſont à 80 ℔ les 29 veltes & demie; mais on ne veut pas vendre.

A l'inſtant, 8 heures du matin, les vignerons aſſurent qu'il a gelé très-fort cette nuit; mais on ignore ſi la vigne a beaucoup ſouffert.

La Loire eſt toujours bien baſſe; un Bateau pour Nantes peut à peine charger 18 pouces.

Vins arrivés par eau à Paris pendant le mois d'Avril.

Au Port de la Tournelle.	1523	1 m.	$\frac{1}{4}$ 2 ſ. 4 p.
Au Port S. Paul.	1542	1	6 2

A Paris, de l'Imprimerie de PRAULT, *Quai de Gêvres.* 1763.

terre, au moins, à raiſon de 4 boiſſeaux par acre; qui aura auſſi enclos ce *ſemis* pour l'élever en futaie.

Pour *le ſecond*, une Médaille d'argent à celui qui enſemencera cinq acres au moins, & ſous les mêmes conditions.

Pour *le troiſiéme*, une Médaille d'argent pour une égale quantité enſemencée de la même maniere.

Cette Société propoſe auſſi 3 prix à ceux qui, avant le premier Mai 1763, auront enſemencé pour le moins deux acres de terre en chataignes d'*Eſpagne* environnés de haies, afin que ce *ſemis* ſoit à l'abri. Le *premier prix* ſera une Médaille d'or, le *ſecond* & le *troiſiéme* une Médaille d'argent.

Trois autres prix; le *premier*, une Médaille d'or à celui qui aura planté avant le premier Mai 1763, dans un enclos, la plus grande quantité de pieds d'ormes (*a*) d'Angleterre, à petites feuilles, mille au moins pour être élevés en futaie. Le *ſecond* & le *troiſiéme* prix, une Médaille d'argent à ceux qui auront pareillement planté une certaine quantité de ces arbres, avec les mêmes précautions.

Prix propoſés à ceux qui, dans l'année 1763, auront replanté à diſtance convenable dix milliers, au moins, de pins appellés communément *pins d'Ecoſſe*; (*b*) ces arbres, avant de les tranſplanter, doivent avoir deux ans & plus. La plantation doit auſſi être entourée de haies pour la préſerver d'accidens. On doit obſerver que chaque enclos de plantation ne doit pas s'enfermer moins d'un arpent.

La ſociété propoſe encore un pareil prix à ceux qui, dans les années 1764 & 1765, auront planté avec les mêmes précautions qui ont été indiquées pour le *pin d'Ecoſſe*, deux milliers, pour le moins, de pieds de *Pin blanc* appellé *Pin de Lord Weymouth* (*c*).

a) Ormes d'Angleterre à petites feuilles. *Ces arbres produiſent communément des quilles pour les navires, & ſont propres aux ouvrages qui ſe font dans l'eau.*

(*b*) Pin d'Ecoſſe, *eſt celui qui produit les meilleurs bois de ſapin, rouge ou blanc.*

(*c*) *Pin blanc, ou pin de Lord Weymouth, eſt le pin qui fournit les meilleurs mâts.*

AVIS.

Ceux qui auroient des marchandiſes à faire tranſporter dans différens ports du Royaume & de l'Etranger, peuvent s'adreſſer avec confiance au ſieur de S. Venant, Négociant à Rouen.

Le ſieur Nouvelet, petit-fils du ſieur Hennes, Maire Royal de la Ville de Sedan, & ancien Commiſſionnaire de la meme Ville, offre au Public ſes ſervices pour toutes les commiſſions des marchandiſes qu'on peut tirer des différens endroits de l'Allemagne, & qu'on peut faire venir par la voie de Sédan dans toutes les parties de la France; de même pour toutes les marchandiſes de France qu'on deſtine pour les pays de Liége, la Hollande, le Luxembourg, la Lorraine, l'Allemagne & le Bas-Rhin; il fait rendre chaque envoi à ſa deſtination, ayant des voitures qui partent deux fois la ſemaine, tant pour la France, que pour l'Allemagne: il prie le public d'obſerver que les Etoffes des Manufactures de France paſſant par Sedan, pour l'Etranger, doivent être accompagnées d'un acquit à caution qu'il renverra ſur les lieux, bien & dûment déchargé. Comme tout envoi pour l'Etranger, eſt aſſujetti d'un pour *cent*, de la valeur pour le *tranſit*, on aura attention de lui marquer le détail du contenu de chaque Ballot, & la valeur totale d'un chacun, & pour les envois qui ſont pour les pays de Luxembourg, & les terres qui en dépendent, il eſt néceſſaire de ſtipuler la quantité des piéces de chaque eſpéce de marchandiſes, l'aunage, & toujours la valeur totale pour éviter les difficultés, les retardemens & les autres inconvéniens.

Etiage de la Riviere de Seine.

Le Samedi 2 Avril, la Riviere étoit à 3 pieds 2 pouces au-deſſus des plus baſſes eaux. Elle étoit hier à 3 pieds 4 pouces.

Nota. Le premier pié d'étiage de la Riviere, dans le temps des plus baſſes eaux, a été marqué en 1719, au Pont de la Tournelle. Lorſqu'elle eſt à ce premier pied, qui eſt ſon étiage, la Riviere a 16 pouces d'eau pour la navigation dans le *Pays-Haut*, & dans le *Pays-Bas*, 2 pieds 5 pouces: c'eſt ce qui ſert de régle aux Mariniers pour la charge de leurs bateaux, à raiſon du plus ou du moins d'eau qu'indiquent les chiffres qu'on voit ſur la premiere arche de ce pont.

A Paris, de l'Imprimerie de PRAULT, *Quai de Gêvres.* 1763.